

VERSION 2.0
JANVIER 2023
702P08903

Imprimantes multifonctions couleur Xerox® AltaLink® B8145/ B8155/B8170

Guide de référence sur la sécurité, la réglementation, le
recyclage et la mise au rebut

© 2023 Xerox Corporation. Tous droits réservés. Le programme est soumis aux lois américaines sur la protection des œuvres non publiées. Le contenu de cette publication ne peut être reproduit sous aucune forme sans l'autorisation de Xerox Corporation.

La protection garantie par les droits d'auteur s'applique à tout ce qui se rapporte à la forme et au fond des informations et du matériel étant actuellement permis par les dispositions législatives ou la jurisprudence ou accordé ci-après, y compris sans aucune limite, le matériel provenant des programmes logiciels apparaissant sur les écrans tels que les styles, les modèles, les icônes, les écrans, les aspects, etc.

Xerox® et AltaLink® sont des marques commerciales de Xerox Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Adobe®, le logo Adobe PDF, Adobe® Reader®, Adobe® Type Manager®, ATM™, Flash®, Macromedia®, Photoshop® et PostScript® sont des marques ou des marques déposées d'Adobe Systems, Inc.

Apple®, Bonjour®, EtherTalk™, TrueType®, iPad®, iPhone®, iPod®, iPod touch®, AirPrint® et le logo AirPrint®, Mac®, Mac OS® et Macintosh® sont des marques ou des marques déposées d'Apple Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

ENERGY STAR® et la marque ENERGY STAR sont des marques déposées aux États-Unis.

HP-GL®, HP-UX® et PCL® sont des marques déposées de Hewlett-Packard Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

IBM® et AIX® sont des marques déposées de International Business Machines Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Trellix®, ePolicy Orchestrator® et Trellix ePO™ sont des marques commerciales ou des marques déposées de Trellix, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. Trellix®, anciennement connu sous le nom de McAfee®.

Microsoft®, Windows Vista®, Windows®, Windows Server® et OneDrive® sont des marques de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

Mopria est une marque de Mopria Alliance.

Novell®, NetWare®, NDPS®, NDS®, IPX™ et Novell Distributed Print Services™ sont des marques déposées de Novell, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

SGI® et IRIX® sont des marques déposées de Silicon Graphics International Corp. ou de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Sun, Sun Microsystems et Solaris sont des marques ou des marques déposées d'Oracle et ses affiliés aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

UNIX® est une marque aux États-Unis et dans d'autres pays, accordée sous licence exclusivement par le biais d'X/Open Company Limited.

Wi-Fi CERTIFIED Wi-Fi Direct® est une marque de Wi-Fi Alliance.

Table des matières

Sécurité.....	5
Notice de sécurité.....	6
Sécurité électrique.....	7
Directives générales.....	7
Informations sur la sécurité du cordon d'alimentation.....	7
Informations relatives à la sécurité de la batterie.....	8
Désactivation du système d'urgence.....	9
Câble de ligne téléphonique.....	9
Sécurité d'utilisation.....	10
Consignes d'utilisation.....	10
Émission d'ozone.....	10
Emplacement de l'imprimante.....	10
Consommables pour l'imprimante.....	11
Sécurité de maintenance.....	12
Contact pour toute information sur l'environnement, la santé et la sécurité.....	13
A Informations relatives aux réglementations.....	15
Réglementations de base.....	16
États-Unis — Réglementations FCC.....	16
Imprimantes de la gamme Xerox® AltaLink® B8100 et C8100.....	16
Canada.....	17
Certifications en Europe.....	17
Certification Communauté économique eurasiatique.....	20
Allemagne.....	20
Turquie - Réglementation RoHS.....	21
Réglementations concernant la copie.....	22
États-Unis.....	22
Canada.....	23
Autres pays.....	24
Réglementations concernant la télécopie.....	25
United States.....	25
Canada.....	26
Union européenne.....	27
Nouvelle Zélande.....	28
Afrique du Sud.....	29
Fiches de données de sécurité.....	30
B Recyclage et mise au rebut.....	31
Tous les pays.....	32
Amérique du Nord.....	33
Union européenne.....	34
Environnement domestique.....	34
Environnement professionnel.....	34
Recyclage et mise au rebut des équipements et des batteries.....	35

Table des matières

Symbole de batterie	35
Retrait de la batterie.....	35
Autres pays	36
C Symboles sur le produit.....	37
Symboles sur le produit.....	38

Sécurité

Ce chapitre contient :

Notice de sécurité.....	6
Sécurité électrique.....	7
Sécurité d'utilisation.....	10
Sécurité de maintenance.....	12
Contact pour toute information sur l'environnement, la santé et la sécurité.....	13

L'imprimante et les consommables recommandés ont été conçus et testés pour satisfaire aux exigences de sécurité les plus strictes. Suivez attentivement les recommandations ci-après pour garantir une utilisation en toute sécurité de l'imprimante Xerox.

Notice de sécurité

Lisez ces instructions attentivement avant d'utiliser votre imprimante. Suivez attentivement les recommandations ci-après pour garantir une utilisation en toute sécurité de l'imprimante.

L'imprimante Xerox® et les consommables ont été conçus et testés pour satisfaire aux exigences de sécurité les plus strictes. Celles-ci incluent l'évaluation et la certification par l'agence de sécurité, et la conformité aux réglementations électromagnétiques et aux normes environnementales établies.

Les tests concernant la sécurité et la performance de ce produit ont été vérifiés en utilisant uniquement du matériel Xerox®.



Remarque : Des modifications non autorisées, qui peuvent inclure l'ajout de nouvelles fonctions ou connexions de périphériques externes, peuvent affecter la certification du produit. Pour plus d'informations, contactez Xerox.

Sécurité électrique

DIRECTIVES GÉNÉRALES



Avertissement !

- Veillez à ne pas insérer d'objets dans les fentes et les ouvertures de l'imprimante. Tout contact avec un élément électrique ou la création d'un court-circuit sur une pièce peut provoquer un incendie ou une électrocution.
- Ne retirez jamais les panneaux ou protections fixés par des vis, sauf lors de l'installation d'équipements en option et lorsque des instructions spécifiques vous y invitent. L'imprimante doit être mise hors tension lors de telles installations. Débranchez le cordon d'alimentation lorsque vous retirez les panneaux et protections pour installer un équipement en option. À l'exception des options pouvant être installées par l'utilisateur, aucune des pièces se trouvant derrière ces panneaux ne doit faire l'objet d'une intervention de maintenance par l'utilisateur.

Les conditions suivantes peuvent compromettre la sécurité d'utilisation de l'appareil :

- le cordon d'alimentation est endommagé ;
- du liquide a été renversé dans l'imprimante ;
- l'imprimante est en contact avec de l'eau ;
- l'imprimante émet de la fumée ou sa surface est exceptionnellement chaude ;
- l'imprimante émet des odeurs ou des bruits inhabituels ;
- l'imprimante entraîne le déclenchement d'un disjoncteur, d'un fusible ou de tout autre dispositif de sécurité.

Si l'une de ces situations survient, procédez comme suit :

1. Mettez immédiatement l'imprimante hors tension.
2. Débranchez le cordon d'alimentation de la prise électrique.
3. Appelez un technicien de maintenance agréé.

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU CORDON D'ALIMENTATION

Lisez attentivement les instructions suivantes avant d'utiliser votre imprimante. Pour plus de détails, contactez votre représentant Xerox.



Avertissement !

- L'alimentation électrique du périphérique doit répondre aux exigences figurant sur la plaque située à l'arrière de la machine. Si vous n'êtes pas sûr que votre alimentation électrique soit conforme à ces exigences, consultez votre fournisseur d'électricité local ou un électricien qualifié.
- N'utilisez pas de rallonge.

- Ne retirez pas le cordon d'alimentation et ne le modifiez pas.

Reportez-vous à ces instructions pour garantir le bon fonctionnement de l'imprimante.

- Utilisez le cordon d'alimentation fourni avec l'imprimante.
- Branchez le cordon d'alimentation directement sur une prise électrique correctement mise à la terre. Vérifiez que chaque extrémité du cordon est fermement branchée. Pour savoir si une prise est reliée à la terre, demandez à un technicien de la vérifier.
- Évitez d'utiliser un adaptateur de mise à la terre pour connecter l'imprimante à une prise électrique ne comportant pas de borne de mise à la terre.



Avertissement ! Pour éviter le risque d'électrocution, vérifiez que l'imprimante est correctement mise à la terre. L'utilisation incorrecte d'un appareil électrique est dangereuse.

- Vérifiez que l'imprimante est branchée à une prise d'alimentation conforme aux caractéristiques de tension et de puissance appropriées. Vérifiez les spécifications électriques de l'imprimante avec un électricien, le cas échéant.
- Ne placez pas l'imprimante à un endroit où le cordon d'alimentation pourrait faire trébucher quelqu'un.
- Ne placez pas d'objets sur le cordon d'alimentation.
- Remplacez le câble d'alimentation lorsqu'il est usé ou endommagé.
- Le cordon d'alimentation ne doit pas être branché ou débranché pendant que l'imprimante est sous tension.
- Pour éviter tout risque d'électrocution et pour ne pas endommager le câble d'alimentation, saisissez le câble d'alimentation par la prise pour le débrancher.
- La prise murale doit être près de l'imprimante et facilement accessible.

Le câble d'alimentation est attaché à l'imprimante sous forme de dispositif intégré, à l'arrière de l'imprimante. Si vous devez déconnecter l'alimentation électrique de l'imprimante, débranchez le câble d'alimentation à partir de la prise murale. Pour plus d'informations, reportez-vous au *Guide de l'utilisateur*.

INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE LA BATTERIE

- Le système de commutation électronique PWBA (Carte de circuit imprimé) de cette imprimante utilise une batterie au lithium.
- N'essayez pas de la réparer ou de la remplacer. En cas de problème avec la batterie, contactez un technicien agréé pour résoudre le problème.



Avertissement !

- Si la batterie de l'ESS PWBA est mal installée, il y a un risque d'explosion.
- La batterie au lithium de cette imprimante contient du perchlorate. Pour plus d'informations sur les procédures de manipulation spéciales associées au perchlorate, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'URGENCE

Si l'un des cas suivants se présente, éteignez l'imprimante immédiatement et débranchez le cordon d'alimentation de la prise électrique. Contactez un technicien Xerox agréé pour corriger le problème si :

- l'équipement dégage des odeurs inhabituelles ou fait des bruits étranges ;
- le cordon d'alimentation est endommagé ;
- un coupe-circuit mural, un fusible ou autre appareil de sécurité a été déclenché ;
- du liquide a été renversé dans l'imprimante ;
- l'imprimante est en contact avec de l'eau ;
- une partie de l'imprimante est endommagée.

CÂBLE DE LIGNE TÉLÉPHONIQUE



Avertissement ! Pour réduire le risque d'incendie, utilisez exclusivement des câbles AWG 26 (American Wire Gauge) ou plus épais.

Sécurité d'utilisation

L'imprimante et les consommables ont été conçus et testés pour satisfaire aux exigences de sécurité les plus strictes. Ils ont notamment été examinés, approuvés et certifiés conformes aux normes environnementales établies.

Soyez attentif aux recommandations suivantes pour garantir une utilisation en toute sécurité.

CONSIGNES D'UTILISATION

- Ne retirez aucun magasin lorsqu'une impression est en cours.
- N'ouvrez pas les capots en cours d'impression.
- Ne déplacez pas l'imprimante en cours d'impression.
- N'approchez jamais vos mains, cheveux, cravate, etc., des rouleaux d'entraînement et de sortie.
- Des panneaux de protection qui nécessitent des outils pour le retrait protègent les zones à risque de l'imprimante. Ne pas démonter les panneaux de protection.
- Ne forcez jamais les dispositifs de verrouillage mécaniques ou électriques.
- Ne pas tenter de retirer du papier bloqué loin à l'intérieur de l'imprimante. Mettez rapidement l'imprimante hors tension et contactez votre distributeur Xerox à l'échelle locale.
- Assurez-vous que le panneau arrière droit est bien attaché. Pour brancher un câble d'interface, ouvrez ce capot arrière droit.

ÉMISSION D'OZONE

Cette imprimante émet de l'ozone pendant son fonctionnement normal. La quantité d'ozone produite dépend du volume de copies. L'ozone est plus lourd que l'air et n'est pas produit en quantité suffisante pour blesser qui que ce soit. Installez l'imprimante dans une pièce bien ventilée.

Pour plus d'informations concernant les États-Unis et le Canada, consultez le site www.xerox.com/environment. Dans les autres pays, contactez Xerox ou consultez le site www.xerox.com/environment_europe.

EMPLACEMENT DE L'IMPRIMANTE

- Placez l'imprimante sur une surface plane, stable et suffisamment robuste pour supporter son poids. Pour connaître le poids de votre configuration d'imprimante, reportez-vous à la section *Spécifications* du *Guide de l'utilisateur*.
- Veillez à ne pas bloquer ni couvrir les fentes et les ouvertures de l'imprimante. Ces ouvertures permettent d'assurer la ventilation et d'éviter une surchauffe de l'imprimante.
- Placez l'imprimante dans une zone avec dégagement suffisant pour l'exploitation et les interventions d'entretien.
- Placez l'imprimante dans une zone où l'accumulation de poussière est limitée.
- Veillez à ne pas exposer l'imprimante à des conditions extrêmes de température ou d'humidité.

- Ne placez pas l'imprimante à proximité d'une source de chaleur.
- Pour éviter toute exposition des composants photosensibles, placez l'imprimante à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne pas exposer l'imprimante à l'air froid provenant d'un climatiseur.
- Ne pas placer l'imprimante dans un emplacement où elle est susceptible de subir des vibrations.
- Pour des performances optimales, l'imprimante ne doit pas être utilisée à une altitude supérieure à celle indiquée dans le *Guide de l'utilisateur*.

CONSOMMABLES POUR L'IMPRIMANTE

- Utilisez les consommables spécialement conçus pour l'imprimante. L'emploi de produits inadéquats peut altérer les performances de l'imprimante et compromettre la sécurité des utilisateurs.
- Observez tous les avertissements et instructions figurant sur ou fournis avec le produit, les options et les consommables.
- Stockez tous les consommables conformément aux instructions fournies sur l'emballage ou le conteneur.
- Conservez tous les consommables hors de portée des enfants.
- N'exposez jamais une cartouche de toner, un module photorécepteur ou un bac de récupération à une flamme vive.
- Lorsque vous manipulez des cartouches (cartouches de toner, par exemple), évitez tout contact avec la peau et les yeux. Tout contact du toner avec les yeux peut entraîner une irritation et une inflammation. N'essayez pas de décomposer la cartouche ; cette opération peut augmenter le risque de contact avec la peau ou les yeux.



Attention : L'utilisation de consommables non-Xerox n'est pas recommandée. La garantie ou le contrat d'entretien Xerox ne couvre pas les dommages, les dysfonctionnements ou la dégradation des performances consécutifs à l'utilisation de consommables autres que ceux de la marque Xerox ou de consommables Xerox non spécifiés pour cette imprimante.

Sécurité de maintenance

Ne tentez pas d'interventions de maintenance autres que celles décrites dans la documentation fournie avec l'imprimante.

- Utilisez seulement un chiffon sec et non pelucheux pour nettoyer le périphérique.
- Ne brûlez aucun consommable ou élément de maintenance courante. Pour plus d'informations sur le programme de recyclage des consommables Xerox®, consultez la section www.xerox.com/gwa



Avertissement ! N'utilisez pas de nettoyeurs aérosols. Les nettoyeurs aérosols présentent un risque d'explosion ou d'inflammabilité lorsqu'ils sont utilisés sur un équipement électromécanique.

L'installation du périphérique dans un couloir ou autre zone exiguë peut signifier des exigences supplémentaires en matière d'espace. Veillez à respecter toutes les réglementations relatives à la sécurité au travail ainsi que tous les codes du bâtiment et de prévention des incendies de votre pays.

Contact pour toute information sur l'environnement, la santé et la sécurité

Pour obtenir davantage d'informations sur l'environnement, la santé et la sécurité concernant ce produit Xerox® et ses consommables, contactez les services suivants :

- États-Unis et Canada 1-800-ASK-XEROX (1-800-275-9376)
- Europe : EHS-Europe@xerox.com

Pour obtenir des informations sur la sécurité du produit aux États-Unis et au Canada, accédez à : www.xerox.com/environment

Pour obtenir des informations sur la sécurité du produit en Europe, accédez à : www.xerox.com/msds

Informations relatives aux réglementations

Cette annexe contient :

Réglementations de base.....	16
Réglementations concernant la copie.....	22
Réglementations concernant la télécopie.....	25
Fiches de données de sécurité	30

Réglementations de base

Xerox a testé cette imprimante et certifie qu'elle est conforme aux normes d'émission et d'immunité électromagnétiques. Ces normes ont pour but de limiter les interférences générées ou subies par ce système dans un environnement de bureau classique.

ÉTATS-UNIS — RÉGLEMENTATIONS FCC

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux critères relatifs aux dispositifs numériques de classe A conformément aux parties 15 et 18 de la réglementation FCC. Ces limites visent à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque le matériel est utilisé dans un environnement commercial. Ce matériel émet et utilise une fréquence radioélectrique. Il peut provoquer des interférences avec des communications radio s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux instructions. L'utilisation de ce matériel en zone résidentielle est susceptible de générer des interférences nuisibles. Dans ce cas, l'utilisateur devra prendre les mesures nécessaires pour les éliminer, et ce, à ses propres frais.

Si l'utilisateur constate des interférences lors de la réception d'émissions de radio ou de télévision (il lui suffit pour cela d'éteindre et d'allumer successivement l'appareil), il devra prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Pour cela, il devra :

- réorienter ou déplacer l'antenne de réception ;
- éloigner le matériel du récepteur ;
- brancher le matériel sur un circuit autre que celui du récepteur ;
- s'adresser au fournisseur du poste de radio ou de télévision ou à un technicien expérimenté dans ce domaine.

Toute modification du matériel effectuée sans l'autorisation de Xerox est de nature à interdire l'usage du matériel.



Avertissement ! Pour assurer la conformité avec les parties 15 et 18 de la réglementation FCC, l'utilisation de câbles d'interface blindés est nécessaire.

IMPRIMANTES DE LA GAMME XEROX® ALTALINK® B8100 ET C8100

Les imprimantes de la gamme Xerox® AltaLink® B8100 et C8100 sont conformes à la partie 15 de la réglementation FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Les appareils ne sont pas utilisés pour causer des interférences nuisibles.
- Les appareils doivent accepter toute interférence reçue, y compris celle pouvant provoquer un mauvais fonctionnement.

Partie concernée : Xerox Corporation.

Adresse : 800 Phillips Road, Webster, NY 14580

Cordonnées des personnes-ressources sur internet : www.xerox.com

CANADA

Cet appareil numérique de classe A est conforme aux normes canadiennes ICES-003 et ICES-001.

Cet appareil numérique de la classe A est conforme à la norme NMB-003 et NMB-001 du Canada.

CERTIFICATIONS EN EUROPE

Le symbole CE figurant sur cet appareil symbolise la déclaration de conformité par Xerox aux directives de l'Union européenne entrant en vigueur à la date indiquée :

- 16 avril 2014 Directive 2014/53/EU relative aux équipements radioélectriques

Xerox® déclare que l'équipement radio contenu dans les modèles AltaLink® B8100 et C8100 est conforme à la Directive 2014/53/EU. Le document complet sur la déclaration de conformité de l'UE est disponible sur le site Internet suivant pour l'imprimante multifonctions Xerox® AltaLink® B8100 et l'imprimante multifonctions couleur Xerox® AltaLink® C8100 : www.xerox.com/msds

Cette imprimante, si elle est utilisée conformément aux instructions de l'utilisateur, ne représente aucun danger pour le consommateur ou pour l'environnement.

**Avertissement !**

- Toute modification de l'équipement non approuvée spécifiquement par la société Xerox est de nature à interdire l'usage du matériel.
- Tout rayonnement extérieur provenant d'un équipement industriel, scientifique ou médical pourrait interférer avec le fonctionnement de cet équipement. Si un rayonnement extérieur provenant d'un équipement industriel, scientifique ou médical interfère avec le fonctionnement de cet équipement, contactez votre représentant pour obtenir de l'aide.
- Ceci est un produit de classe A. Dans un environnement domestique, ce produit peut générer des interférences de fréquence radio, auquel cas il appartient à l'utilisateur de prendre des mesures adéquates.
- Pour garantir la compatibilité avec les réglementations de l'Union européenne, utilisez des câbles d'interface blindés.

Union européenne — Informations environnementales dans le cadre de l'accord sur les appareils de traitement d'images (Lot 4)**Lot 19 de l'Union européenne sur les sources lumineuses**

Conformément à la directive Écoconception de la Commission européenne, la source lumineuse contenue dans ce produit ou ses composants est destinée à être utilisée pour la capture ou la projection d'images uniquement et n'est pas destinée à être utilisée dans d'autres applications.

Informations environnementales visant à fournir des solutions environnementales et à réduire les coûts

Les informations suivantes ont été développées pour aider les utilisateurs. Elles ont été publiées en relation avec la directive concernant les produits liés à l'énergie de l'Union européenne, en particulier l'étude Lot 4 sur les équipements d'impression. Cette étude exige que les fabricants améliorent les performances environnementales des produits concernés et elle vient s'inscrire dans le plan d'action de l'Union européenne concernant l'efficacité énergétique.

Les produits concernés sont les appareils ménagers et bureautiques qui répondent aux critères suivants :

- produits monochromes de formats standard avec une vitesse maximale inférieure à 66 images A4 par minute ;
- produits de format couleur standard avec une vitesse minimum inférieure à 51 images A4 par minute.

Bénéfices environnementaux de l'impression recto verso

La plupart des produits Xerox sont dotés d'une fonction d'impression recto verso. Cette fonction permet d'imprimer automatiquement sur les deux faces du papier, contribuant ainsi à diminuer l'utilisation de ressources de valeur grâce à une consommation de papier réduite. L'accord sur les équipements de traitement d'images Lot 4 exige que sur les modèles de vitesses supérieures ou égales à 40 ppm en couleur ou 45 ppm en noir et blanc, la fonction recto verso soit activée lors de l'installation du pilote. Sur certains modèles à vitesses inférieures, les paramètres d'impression recto verso sont également activés par défaut au moment de l'installation. L'utilisation continue de la fonction recto verso réduit l'impact environnemental de votre travail. Cependant, si vous souhaitez imprimer en recto, il est possible de changer les paramètres d'impression dans le pilote d'imprimante.

Types de papier

Cet appareil peut être utilisé pour imprimer sur du papier recyclé et non recyclé, approuvé par un programme de préservation de l'environnement, conforme à la norme EN12281 ou autre norme de qualité similaire. Des papiers plus fins de 60 g/m², contenant moins de matériaux bruts et donc utilisant moins de ressources par impression, peuvent être utilisés pour certaines applications. Vous êtes invité à vérifier si un papier plus fin convient à vos besoins d'impression.

ENERGY STAR



ENERGY STAR est un programme volontaire visant à promouvoir le développement et l'acquisition de modèles faisant preuve d'efficacité énergétique, qui aident à réduire l'impact environnemental. Les détails du programme ENERGY STAR et les modèles homologués ENERGY STAR sont disponibles sur le site Web suivant : www.energystar.gov.

ENERGY STAR et la marque ENERGY STAR sont des marques déposées aux États-Unis.

Le Programme ENERGY STAR relatif à l'équipement de messagerie est un programme conjoint entre les États-Unis, l'Union européenne, le gouvernement japonais et l'industrie des équipements bureautiques. Ce programme d'équipement d'imagerie promeut les photocopieurs, les imprimantes, les télécopieurs, les imprimantes multifonctions, les ordinateurs personnels et les écrans à faible consommation d'énergie. La réduction de la consommation d'énergie par ces produits permet de combattre le smog, les pluies acides et les changements climatiques à long terme grâce à la diminution des émissions résultant de la production d'électricité.

Pour plus d'informations sur l'énergie ou autres sujets connexes, accédez à www.xerox.com/environnement ou www.xerox.com/environnement_europe.

Consommation électrique et durée d'activation

La quantité d'électricité consommée par un périphérique dépend de la façon dont il est utilisé. Ce périphérique est conçu et configuré pour vous permettre de réduire votre consommation électrique.

Pour réduire la consommation d'énergie, les modes d'économie d'énergie sont intégrés à votre appareil. Après la dernière impression, l'imprimante passe en mode Prêt. Dans ce mode, l'appareil peut à nouveau imprimer immédiatement. Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une période spécifiée, ils passent en mode Veille. Pour réduire la consommation électrique, seules les fonctions essentielles restent actives en mode veille. Après la sortie du mode veille, la première impression prend un peu plus de temps qu'en mode Prêt. Un tel délai est dû au réveil de l'imprimante et est typique de la plupart des périphériques d'impression sur le marché.

Pour économiser de l'énergie, vous pouvez configurer les modes d'économie d'énergie. Les options disponibles sont les suivantes :

- **Travail activé** : le périphérique se réveille lorsqu'une activité est détectée. Pour définir le délai d'activation du mode veille, entrez le nombre de minutes dans le champ correspondant.
- **Veille et réveil à des heures planifiées** : le périphérique bascule entre le mode Prêt et le mode Veille en fonction des paramètres spécifiés par l'utilisateur.
- **Mise hors tension automatique** : pour que l'appareil s'éteigne après une période de temps en mode veille, sélectionnez Mise hors tension automatique. Pour définir le délai avant la mise hors tension de l'imprimante, entrez les heures sous Mode veille.

Pour changer les paramètres du mode d'économie d'énergie, consultez le *Guide de l'administrateur système* sous www.xerox.com/office/ALB81XXdocs. Pour plus d'assistance, contactez l'administrateur système.

Pour en savoir plus sur la participation de Xerox à des initiatives de développement durable, accédez à : www.xerox.com/environnement ou www.xerox.com/environnement_europe



Remarque :

- Le mode d'économiseur d'énergie ne peut pas être désactivé.
- La modification du délai d'activation par défaut du mode d'économie d'énergie peut entraîner une augmentation de la consommation électrique globale du périphérique. Avant de fixer un long délai d'activation des modes d'économie d'énergie, prenez en compte l'augmentation de la consommation d'énergie de l'appareil.

Paramètres d'économie d'énergie par défaut

Ce périphérique est conforme aux normes ENERGY STAR® définies dans le cadre du programme ENERGY STAR pour les équipements d'impression. Le temps de transition du mode Prêt au mode Veille peut être réglé de 0 à 60 ou de 0 à 120 minutes, selon le modèle d'imprimante. La valeur par défaut est 0 minute. La durée maximale de transition du mode Prêt au mode Veille peut aller jusqu'à 120 minutes, selon le modèle d'imprimante.

Pour modifier les paramètres d'économie d'énergie, contactez votre administrateur système ou reportez-vous au *Guide de l'administrateur système* : www.xerox.com/office/ALB81XXdocs

CERTIFICATION COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE



La Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan coopèrent dans le cadre d'une union douanière commune, la communauté économique eurasiatique ou EurAsEC. Les membres de la communauté économique eurasiatique envisagent de partager un programme régulateur commun et une marque de certification EurAsEC commune, la marque EAC.

Réglementations concernant la carte réseau sans-fil 2,4 GHz et 5 GHz

Ce produit contient un module émetteur radio de 2,4 GHz et 5 GHz conforme aux exigences spécifiées dans la réglementation FCC, partie 15, Industrie du Canada RSS-210 et à la directive du Conseil européen 2014/53/UE. La puissance de sortie de fréquence radio (RF) de cette imprimante est limitée à 20 dBm dans chaque bande de fréquence.

Le fonctionnement de cette imprimante est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Ce matériel ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant causer un mauvais fonctionnement.

Toute modification à ce dispositif non approuvée par la société Xerox est de nature à interdire l'usage du matériel.

ALLEMAGNE

Allemagne - Blue Angel



Le RAL, Institut allemand d'assurance qualité et de certification, a décerné l'écolabel Blue Angel à cette imprimante. Ce label indique que l'imprimante répond aux critères environnementaux de Blue Angel pour ce qui est de sa conception, sa fabrication et son fonctionnement. Pour plus d'informations, consultez le site : www.blauer-engel.de.

Blendschutz

Das Gerät ist nicht für die Benutzung im unmittelbaren Gesichtsfeld am Bildschirmarbeitsplatz vorgesehen. Um störende Reflexionen am Bildschirmarbeitsplatz zu vermeiden, darf dieses Produkt nicht im unmittelbaren Gesichtsfeld platziert werden.

Importateur

Xerox GmbH

Hellersbergstraße 2-4

41460 Neuss

Allemagne

TURQUIE - RÉGLEMENTATION ROHS

Conformément à l'article 7 (d), nous certifions par la présente la conformité du système avec la réglementation EEE.

« EEE yönetmeliğine uygundur ».

Réglementations concernant la copie

ÉTATS-UNIS

Selon la loi, le Congrès interdit la reproduction des documents suivants dans certaines conditions. Toute contravention est passible d'amende ou d'emprisonnement.

1. Obligations ou titres émanant du gouvernement des États-Unis, notamment :
 - Titres de créance.
 - Devise de la banque nationale.
 - Coupons de bons.
 - Billets de banque de la réserve fédérale.
 - Silver Certificates.
 - Gold Certificates.
 - Bons des États-Unis.
 - Bons du Trésor.
 - Billets de la réserve fédérale.
 - Petites coupures.
 - Certificats de dépôt.
 - Papier-monnaie.
 - Bons et obligations de certaines agences du gouvernement, telle que la FHA, etc.
 - Bons. Les bons d'épargne américains peuvent être photocopiés uniquement à des fins publicitaires dans le cadre d'une campagne de vente de ces bons.
 - Timbres fiscaux. La copie de documents légaux portant un timbre fiscal oblitéré est autorisée dans la mesure où elle est effectuée à des fins légales.
 - Timbres postaux, oblitérés ou non. La reproduction de timbres postaux à des fins philatéliques est autorisée dans la mesure où elle s'effectue en noir et blanc et à un taux de réduction inférieure à 75 % ou d'agrandissement supérieur à 150 % des dimensions linéaires de l'original.
 - Mandats postaux.
 - Effets, chèques ou traites tirés par ou sur des responsables autorisés des États-Unis.
 - Vignettes ou toute autre représentation d'une valeur déterminée, de quelque dénomination que ce soit, émise à la suite d'une loi adoptée par le Congrès.
 - Certificats d'indemnité des vétérans des deux guerres mondiales.
2. Obligations ou titres émanant d'un gouvernement étranger, d'une banque ou d'une entreprise étrangère.

3. Matériel sous copyright, sauf dans le cas où le propriétaire du copyright donne son autorisation et où la copie respecte les dispositions relatives à une utilisation loyale et aux droits de reproduction des bibliothèques de la loi sur les copyrights. De plus amples informations sur ces dispositions peuvent être obtenues auprès du Copyright Office, Library of Congress, Washington, D.C. 20559. Demandez la circulaire R21.
4. Certificats de nationalité ou de naturalisation Les certificats de naturalisation étrangers peuvent être photocopiés.
5. Passeports Les passeports étrangers peuvent être photocopiés.
6. Papiers d'immigration
7. Ordres d'incorporation
8. Documents d'induction au Selective Service portant l'une des informations suivantes relatives à la personne immatriculée :
 - Salaires ou revenus.
 - Casier judiciaire.
 - Condition physique ou mentale.
 - Statut de personne à charge.
 - Antécédents militaires.
 - Exception : Les certificats de libération de l'armée et de la marine américaines peuvent être photocopiés.
9. Cartes d'identité, passes ou insignes portées par le personnel de l'armée ou par les membres des divers départements fédéraux tels que le FBI, le ministère des Finances, etc., sauf dans le cas où la reproduction est demandée par le chef d'un tel département ou bureau.

La reproduction des documents suivants est également interdite dans certains États :

- Cartes d'immatriculation
- Permis de conduire
- Cartes grises

Cette liste est fournie à titre indicatif et ne se veut pas exhaustive. Aucune responsabilité ne peut être acceptée quant à son exhaustivité et son exactitude. En cas de doute, il est recommandé de s'adresser à un avocat.

De plus amples informations sur ces provisions peuvent être obtenues auprès du Copyright Office, Library of Congress, Washington, D.C. 20559. Demandez la circulaire R21.

CANADA

Conformément à la loi, le parlement interdit la reproduction des documents énumérés ci-après dans certaines conditions. La copie illégale de ces documents peut être sanctionnée par une amende ou une peine de prison.

- Billets de banque ou papier monnaie en vigueur.
- Obligations ou titres émis par un gouvernement ou une banque
- Obligations ou bons du Trésor

- Sceau du Canada ou d'une province, d'une autorité ou d'un organisme public au Canada, ou encore d'un tribunal
- Proclamations, arrêts, réglementations, notifications ou avis (dans l'intention de faire croire qu'ils ont été imprimés par l'Imprimeur royal pour le Canada ou un imprimeur doté de droits équivalents pour une province)
- Étiquettes, marques, cachets, emballages ou tout autre design, utilisés par ou pour le compte du gouvernement du Canada ou d'une province, du gouvernement d'un État autre que le Canada ou d'un ministère, conseil ou organisme créé par le gouvernement canadien ou une province ou encore, un gouvernement d'État autre que le Canada.
- Timbres fiscaux, qu'ils soient utilisés par le gouvernement du Canada ou une province ou encore, par le gouvernement d'un état autre que le Canada
- Documents, registres ou archives conservés par des autorités publiques chargées de fournir des copies certifiées des documents susmentionnés, dans l'intention de faire croire que ces copies sont certifiées
- Marques ou documents protégés par la loi sur les droits d'auteur, sans le consentement du propriétaire de la marque ou des droits

La liste ci-dessus est fournie à titre d'information et ne se veut pas exhaustive. Aucune responsabilité ne peut être acceptée quant à son exhaustivité et son exactitude. En cas de doute, il est recommandé de s'adresser à un avocat.

AUTRES PAYS

La reproduction de certains documents peut être interdite dans votre pays. La copie illégale de ces documents peut être sanctionnée par une amende ou une peine de prison.

- Devises
- Billets de banque et chèques
- Obligations et titres émanant de banques ou de gouvernements
- Passeports et cartes d'identité
- Marques ou documents protégés par la loi sur les droits d'auteur, sans le consentement du propriétaire de la marque ou des droits
- Timbres postaux et autres papiers négociables

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Aucune responsabilité ne peut être acceptée quant à son exhaustivité et son exactitude. En cas de doute, il est recommandé de s'adresser à un conseiller juridique.

Réglementations concernant la télécopie

UNITED STATES

Exigences relatives à l'en-tête des télécopies

La loi sur la protection des usagers du téléphone de 1991 (Telephone Consumer Protection Act) rend illégal l'envoi par un ordinateur ou tout autre dispositif électronique, y compris un télécopieur, de messages ne comprenant pas de marge supérieure ou inférieure (sur toutes les pages ou sur la première page de la transmission) indiquant la date et l'heure d'émission, ainsi que le nom et le numéro de téléphone de l'entreprise, de l'entité ou de l'individu émetteur du message. Le numéro de téléphone fourni ne peut pas être un numéro 900 ou tout autre numéro excédant le tarif de transmission locale ou longue distance.

Pour prendre connaissance de la programmation de l'en-tête d'envoi de télécopie, se référer à la section *Guide de l'administrateur système* sur le paramétrage des options par défaut de la transmission.

Informations sur le coupleur de données

Cet appareil est conforme au paragraphe 68 du règlement de la FCC et aux dispositions adoptées par l'ACTA (Administrative Council for Terminal Attachments). Il comporte, sur son panneau, une étiquette indiquant son numéro d'enregistrement au format US:AAAEQ##TXXXX. Ce numéro doit être fourni à la compagnie de téléphone si celle-ci en fait la demande.


L'appareil doit être raccordé au réseau téléphonique et aux installations de l'utilisateur à l'aide d'une fiche et d'une prise conformes aux exigences énoncées au paragraphe 68 du règlement de la FCC, ainsi qu'aux dispositions adoptées par l'ACTA. Un câble téléphonique et une fiche modulaire conforme sont fournis avec cet appareil. L'appareil se raccorde à une fiche modulaire compatible qui est également conforme. Pour plus d'informations, consultez les instructions d'installation.

L'imprimante peut être connectée en toute sécurité à la fiche modulaire standard suivante : USOC RJ-11C à l'aide du cordon téléphonique compatible (avec les prises modulaires) fourni avec le kit d'installation. Pour plus d'informations, consultez les instructions fournies pour l'installation.

L'indice d'équivalence de la sonnerie (IES) sert à déterminer le nombre de dispositifs qui peuvent être connectés à une ligne téléphonique. Si ce nombre est trop élevé, il est possible que les appareils ne sonnent pas en réponse à un appel entrant. Dans la plupart des zones, l'indice total de tonalité des dispositifs IES n'est pas supérieur à 5. Il est conseillé de vérifier auprès de l'opérateur téléphonique le nombre de dispositifs qui peuvent être raccordés à la ligne, tel que déterminé par l'indice d'équivalence de la sonnerie (IES) maximum. Pour les produits homologués après le 23 juillet 2001, l'IES est intégré au numéro d'identification produit qui se présente sous la forme US:AAAEQ##TXXXX. Les chiffres représentés par deux signes ## correspondent à l'IES sans point décimal (par exemple, 03 correspond à un IES de 0.3). En ce qui concerne des appareils antérieurs, l'IES est indiqué à part sur l'étiquette.

Pour commander le service approprié auprès de l'opérateur téléphonique local, vous devrez fournir les codes indiqués ci-dessous, le cas échéant :

- Code FIC (Facility Interface Code) = 02LS2
- Code SOC (Service Order Code) = 9.0Y

 **Attention :** Demandez à votre opérateur téléphonique local de confirmer le type de prise modulaire installé sur votre ligne. La connexion de cette imprimante à une prise non agréée peut endommager le matériel fourni par l'opérateur téléphonique. Vous seul, et non Xerox, devez assumer l'entière responsabilité pour tout dommage consécutif au branchement de cette imprimante sur une prise non autorisée.

Si cet équipement Xerox® est à l'origine de problèmes au niveau du réseau téléphonique, l'opérateur téléphonique peut temporairement interrompre la ligne à laquelle l'imprimante est connectée. Si un avis préalable ne peut être fourni pour des raisons pratiques, l'opérateur téléphonique vous avertira dès que possible. Si l'opérateur téléphonique interrompt votre service, il peut vous signaler votre droit d'adresser une plainte à FCC si vous le jugez nécessaire.

L'opérateur téléphonique peut apporter des modifications à ses installations, son équipement, son exploitation ou à ses procédures qui peuvent avoir une incidence sur le fonctionnement de cet appareil. Si l'opérateur téléphonique modifie quoi que ce soit pouvant affecter le fonctionnement de l'appareil, celui-ci doit vous avertir pour que vous apportiez les modifications nécessaires afin que le service ne soit pas interrompu.

En cas de problème avec cet appareil Xerox® ou pour toute information sur la garantie ou la réparation, contactez le centre d'entretien approprié. Vous trouverez les informations de contact dans l'appli Périphérique sur l'imprimante et dans la section Dépannage du *Guide de l'utilisateur*. Si l'appareil est à l'origine de problèmes sur le réseau téléphonique, l'opérateur téléphonique peut demander à ce qu'il soit déconnecté jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Toute réparation nécessaire sur l'imprimante doit exclusivement être effectuée par un technicien Xerox ou un distributeur agréé. Cette disposition s'applique à tout moment durant ou après la période couverte par la garantie. Si une réparation non autorisée est effectuée, la garantie devient nulle et non avenue.

Cet appareil ne peut pas être connecté à des lignes partagées. Ce type de connexion est soumis aux tarifs appliqués par l'État. Pour plus d'informations, contactez la commission des services publics, la commission de la fonction publique de l'État ou la commission de l'entreprise.

Il est possible que votre bureau dispose d'un équipement d'alarme à câble spécial connecté à la ligne téléphonique. Assurez-vous que l'installation de cet équipement Xerox® ne désactive pas votre équipement d'alarme.

Pour toute question concernant la désactivation du système d'alarme, adressez-vous à l'opérateur téléphonique ou à un installateur Xerox qualifié.

CANADA

Ce produit est conforme aux spécifications techniques canadiennes applicables dans le domaine de l'innovation, de la science et du développement économique.

La réparation de matériel homologué doit être entreprise par un technicien autorisé, désigné par le fournisseur. En cas de réparation ou de modification du matériel par l'utilisateur, ou en cas de mauvais fonctionnement du matériel, la compagnie de télécommunications peut en exiger le débranchement.

L'utilisateur doit s'assurer, pour sa propre protection, que l'imprimante est correctement mise à la terre. Les connexions électriques de mise à la terre des installations électriques, des lignes téléphoniques et des systèmes de tuyauterie métallique destinée à l'eau, si elles existent, doivent être reliées ensemble. Cette précaution peut se révéler importante dans les zones rurales.

 **Attention :** Ne tentez pas d'effectuer de telles connexions par vous-mêmes. Contactez l'autorité d'inspection électrique appropriée, ou un électricien pour effectuer la mise à la terre.

L'indice d'équivalence de sonneries (IES) indique le nombre maximum de dispositifs qui peuvent être connectés à une ligne téléphonique. Il est possible de relier n'importe quelle combinaison de dispositifs à l'interface à condition de s'assurer que la somme de tous les IES de ces dispositifs ne dépasse pas cinq. Pour trouver la valeur IES canadienne, consultez l'étiquette sur l'équipement.

Canada CS-03 version 9

Ce produit a été testé et déclaré conforme à CS-03 version 9.

UNION EUROPÉENNE

Directive concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications

Ce périphérique a été conçu pour fonctionner avec les réseaux téléphoniques publics commutés et les périphériques PBX compatibles des pays suivants :

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE PUBLIC COMMUTÉ PANEUROPÉEN ET CERTIFICATIONS PBX COMPATIBLES		
Autriche	Grèce	Pays-Bas
Belgique	Hongrie	Norvège
Bulgarie	Islande	Pologne
Chypre	Irlande	Portugal
République tchèque	Italie	Roumanie
Danemark	Lettonie	Slovaquie
Estonie	Liechtenstein	Slovenia
Finlande	Lituanie	Espagne
France	Luxembourg	Suède
Allemagne	Malte	United Kingdom

Si vous rencontrez des problèmes avec votre produit, contactez Xerox. Ce produit peut être configuré pour être compatible avec les réseaux d'autres pays. Avant de rebrancher le périphérique à un réseau dans un autre pays, contactez votre représentant Xerox pour obtenir de l'aide.



Remarque :

- Bien que ce produit puisse être configuré pour fonctionner en mode impulsion ou tonalité (DTMF), recommander d'utiliser de préférence le mode DTMF. Le mode DTMF permet une plus grande fiabilité et une plus grande rapidité.
- La modification ou le branchement de ce produit à un dispositif (matériel ou logiciel) de contrôle externe effectué sans l'autorisation préalable peut annuler la garantie.

NOUVELLE ZÉLANDE

1. L'obtention d'une licence Telepermit pour un élément ou périphérique signifie seulement que l'opérateur téléphonique convient que cet appareil se conforme aux conditions minimums pour pouvoir être connecté sur son réseau. Cette licence n'indique aucune approbation du produit par Telecom, n'offre aucune garantie de quelque sorte et n'implique pas que tout produit sous licence Telepermit est compatible avec tous les services réseau de Telecom. Par-dessus tout, elle ne fournit aucune assurance qu'un article fonctionne correctement à tous égards avec un autre élément d'équipement sous licence Telepermit de marque ou modèle différent.

Il se pourrait que l'équipement ne puisse pas fonctionner correctement avec des vitesses de débit plus élevées. Les connexions à 33,6 kops et 56 kops sont susceptibles d'être cantonnées aux vitesses inférieures lorsqu'elles sont reliées à certaines applications PSTN. Telecom se dégage de toute responsabilité en cas de difficultés survenant dans de telles circonstances.

2. Débranchez immédiatement cet équipement s'il est physiquement endommagé, puis prenez des dispositions pour le réparer ou le mettre au rebut.
3. Ce modem ne doit pas être utilisé d'une manière qui pourrait constituer une nuisance pour d'autres usagers Télécom.
4. Cet appareil fonctionne avec des appels par pulsations, alors que la norme Télécom standard est l'appel par tonalité (DTMF). Il n'est pas garanti que les lignes Telecom continueront de prendre en charge la composition par impulsion.
5. L'utilisation de la composition par impulsion lorsque cet équipement est connecté à la même ligne qu'un autre appareil peut générer des bruits sur la ligne et provoquer des réponses erronées. Si vous vous heurtez à ce genre de problèmes, ne contactez pas le Service des défaillances Télécoms.
6. La composition DTMF est la méthode de référence dans la mesure où elle est plus rapide que la composition par impulsion (signalisation décadique) et qu'elle est facilement disponible sur presque tous les échanges en Nouvelle-Zélande.



Avertissement ! Il n'est pas possible d'effectuer un appel 111 ou autre depuis cet appareil lors d'une coupure de courant.

7. Cet équipement ne permet pas de transmettre un appel sur un autre appareil branché sur la même ligne.
8. Certains paramètres nécessaires pour la conformité avec la licence Telepermit dépendent de l'équipement ou de l'ordinateur associé à cet appareil. L'équipement associé devra être installé selon les limites suivantes pour être conforme aux spécifications Telecom :

Pour des appels répétés au même numéro :

- il ne doit pas y avoir plus de 10 tentatives d'appel au même numéro dans une période de 30 minutes pour une initiation d'appel manuel unique ;
- l'appareil doit être raccroché pendant un délai qui ne peut être inférieur à 30 secondes entre la fin d'une tentative et le début de la tentative suivante.

Pour des appels automatiques vers des numéros différents :

l'appareil doit être défini pour que les appels automatiques à des numéros différents soient espacés de façon à ne pas avoir moins de cinq secondes entre la fin d'une tentative d'appel et le début d'une autre.

9. Pour que le fonctionnement soit correct, le total de sonneries simultanées de tous les appareils connectés à une seule ligne ne doit pas dépasser 5.

AFRIQUE DU SUD

Ce modem doit être utilisé avec un dispositif de protection contre les surtensions homologué.

Fiches de données de sécurité

Pour obtenir les fiches de données de sécurité du matériel relatives à votre imprimante, consultez les pages Web suivantes :

- Amérique du Nord : www.xerox.com/msdsna
- Union européenne : www.xerox.com/msds

Pour connaître les numéros de téléphone des Centres Services Xerox, consultez la page Web www.xerox.com/office/worldcontacts.

Recyclage et mise au rebut

Cette annexe contient :

Tous les pays	32
Amérique du Nord.....	33
Union européenne.....	34
Autres pays	36

Tous les pays

Si vous assurez la mise au rebut de votre produit Xerox, notez que cette imprimante est susceptible de contenir du plomb, du mercure, du perchlorate et d'autres matériaux dont l'élimination peut être réglementée dans le cadre de mesures de protection de l'environnement. La présence de ces substances est parfaitement conforme aux réglementations mondiales en vigueur au moment de la commercialisation du produit. Pour plus d'informations sur le recyclage et la mise au rebut, contactez les autorités locales. Matériau contenant du perchlorate : ce produit peut inclure des composants contenant du perchlorate, notamment des batteries. Des précautions de manipulation peuvent s'appliquer. Pour plus d'informations, consultez www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Amérique du Nord

Xerox a mis en place un programme international de reprise et de réutilisation ou de recyclage des équipements. Contactez le représentant Xerox au 1-800-ASK-XEROX pour déterminer si ce produit Xerox fait partie du programme. Pour plus d'informations sur les programmes de protection de l'environnement Xerox, consultez le site www.xerox.com/environment. Pour en savoir plus sur les programmes de recyclage et de mise au rebut, prenez contact avec les autorités locales.

Union européenne

Certains équipements sont aussi bien utilisés dans un environnement domestique que professionnel.

ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE



L'apposition de ce symbole sur votre appareil confirme que vous ne devez pas le mélanger aux déchets ménagers.

Conformément à la législation européenne, les équipements électroniques et électriques usagés destinés au rebut doivent être séparés des déchets ménagers.

Les particuliers des États membres de l'Union européenne peuvent déposer sans frais les équipements électriques et électroniques usagés dans des sites de recyclage ou de récupération désignés. Pour plus d'informations sur la mise au rebut, contactez vos autorités locales.

Dans certains États membres, l'ancien équipement peut être remis sans frais au revendeur local lors de l'achat d'un équipement neuf. Pour plus d'informations, contactez votre fournisseur.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL



La présence de ce symbole sur le produit indique que ce dernier doit être mis au rebut conformément aux procédures nationales convenues.

Conformément à la législation européenne, tout équipement électrique et électronique en fin de vie et destiné au rebut doit être manipulé selon les procédures convenues.

Avant toute mise au rebut, contactez votre revendeur local ou Xerox pour connaître les conditions de reprise.

RECYCLAGE ET MISE AU REBUT DES ÉQUIPEMENTS ET DES BATTERIES



Les symboles apposés sur ces produits et/ou sur les documents les accompagnant indiquent que les produits électriques et électroniques ainsi que les batteries usagées ne doivent pas être mélangés aux déchets ménagers.

Pour le traitement, la restauration et le recyclage adaptés des anciens produits et des batteries usagées, veuillez les déposer dans les points de collecte prévus à cet effet, conformément à la législation de votre pays et aux directives 2002/96/EC et 2006/66/EC.

La mise au rebut conforme des produits et des batteries aide à la réalisation d'économies sur des ressources de valeur et à la prévention des effets potentiellement négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement qui pourraient résulter d'une manipulation inadaptée des déchets.

Pour plus d'informations sur la collection et le recyclage des anciens produits et des batteries usagées, veuillez contacter votre municipalité, le service de mise au rebut des déchets ou le point de vente d'où provient votre équipement.

Toute mise au rebut inadaptée de ces déchets est passible de sanctions, conformément à la législation de votre pays.

Utilisateurs professionnels au sein de l'Union européenne

Si vous souhaitez vous défaire de votre équipement électrique et électronique, prenez contact avec votre revendeur ou fournisseur pour obtenir plus d'informations.

Mise au rebut en dehors de l'Union européenne

Ces symboles s'appliquent uniquement à l'Union européenne. Si vous souhaitez vous défaire de votre équipement électrique et électronique, prenez contact avec votre revendeur ou fournisseur pour connaître la méthode adaptée de mise au rebut.

SYMBOLE DE BATTERIE



Ce symbole de poubelle barré peut être associé à un symbole chimique. L'utilisation de ce symbole indique que les conditions définies par la directive sont respectées.

RETRAIT DE LA BATTERIE

Le remplacement des batteries doit uniquement être effectué par un service de maintenance agréé par le fabricant.

Recyclage et mise au rebut

Autres pays









Pour plus d'informations sur la mise au rebut des déchets, contactez les autorités locales.












Symboles sur le produit











Cette annexe contient :









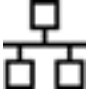


Symboles sur le produit.....	38
------------------------------	----



Symboles sur le produit

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Avertissement ! Indique un danger qui peut entraîner de graves blessures ou la mort s'il n'est pas évité.
	Surface brûlante : surface brûlante sur ou à l'intérieur de l'imprimante. Pour éviter toute blessure personnelle, user de précaution.
	Avertissement ! Composants mobiles. Pour éviter d'endommager le matériel, user de caution.
	Attention ! Signale une mesure obligatoire à prendre pour éviter d'endommager le système.
	Ne pas toucher la partie ou la zone de l'imprimante.
	Ne pas toucher cette partie de l'imprimante.
	Ne pas toucher la partie ou la zone de l'imprimante.
	Ne pas exposer les modules photorécepteurs à la lumière directe du soleil.
	Ne pas brûler l'élément.
	Ne pas brûler les cartouches de toner.

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Ne pas brûler les modules photorécepteurs.
	Ne pas brûler le bac de récupération de toner.
	Danger de pincement : Pour éviter toute blessure personnelle, user de précaution sur cette zone.
	Danger de pincement : Pour éviter toute blessure personnelle, user de précaution sur cette zone.
	Ne pas retirer le papier de force.
	Surface brûlante : Avant toute manipulation, attendez la durée indiquée.
	On (Activé)
	Désactivé(e)
	Attente
	Ne pas utiliser de papier comportant des agrafes ou toute autre attache.
	Ne pas utiliser du papier plié, recourbé ou froissé.

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Ne pas placer de papier jet d'encre ni en utiliser.
	Ne pas recharger du papier utilisé ou imprimé préalablement.
	Ne pas utiliser de cartes postales.
	Ne pas utiliser d'enveloppes.
	Ne pas copier d'argent.
	Ajouter du papier ou un média.
	Incident papier
	Verrouiller
	Déverrouiller
	Trombone
	Refroidissement
	Temps écoulé

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Alimentation papier
	Document recto
	Papier perforé
	Transparents
	Chargez le papier à en-tête face dessus.
	Chargez le papier à en-tête face dessous.
	Chargez les étiquettes face dessous.
	USB : Universal Serial Bus
	LAN : Local Area Network (réseau local)
	Ligne téléphonique
	Poids

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Touche Accueil Services
	Cet élément peut être recyclé.

